

Le rôle de la Bibliothèque nationale de France dans la conservation du patrimoine des bibliothèques françaises

par

Marie-Lise Tsagouria

Chef du service préservation
Bibliothèque nationale de France/Direction des services de conservation

Responsable de la conservation des ouvrages entrant par dépôt légal depuis 1537, la Bibliothèque nationale de France (BNF) a longtemps pu considérer, considère encore qu'elle a suffisamment à faire pour la conservation de ses propres collections pour pouvoir se préoccuper beaucoup des collections des autres bibliothèques publiques françaises. Néanmoins, l'importance des travaux de conservation à accomplir sur ses propres documents si riches, si nombreux, l'a contrainte à acquérir, puis à développer une expertise dans ce domaine, expertise qu'il est trop juste et indispensable de faire partager aux autres établissements (environ 400 bibliothèques municipales et des dizaines de bibliothèques universitaires ou de grands établissements d'enseignement et de recherche) largement dépositaires également du patrimoine national.

L'éparpillement des tutelles administratives sur les bibliothèques patrimoniales entre plusieurs ministères ne permettra pas d'aboutir très facilement à un "programme national de conservation". Cependant les deux ministères – Culture et Enseignement supérieur – responsables du plus grand nombre de bibliothèques ont mis sur pied des structures administratives et surtout financières destinées à soutenir les activités de conservation des bibliothèques sous leur tutelle. A la croisée entre les administrations et le travail sur le terrain de chaque établissement, aux moyens souvent trop réduits par rapport à l'immensité des besoins, la BNF joue un rôle essentiel de pivot, d'entraînement, de référence pour tous les professionnels chargés de la conservation.

Ce rôle se décline suivant les quatre axes majeurs décrits ci-dessous :

- conservation partagée
- prestations de services
- recherche de procédés, d'équipement et de matériaux nouveaux
- formation, information, expertise.

En regard, à travers le monde...

Résultats de l'enquête lancée par le comité préservation et conservation de l'IFLA sur le rôle joué par les bibliothèques nationales dans les programmes de conservation.

Parmi les bibliothèques ayant répondu à cette enquête, 15 ont été classées dans le groupe intermédiaire de "développement moyen".

Outre la France, appartiennent à ce groupe la Bulgarie, la Chine, l'Égypte, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, la Lettonie, la Russie, Singapour, la Slovaquie et la Slovénie.

Le classement dans ce groupe intermédiaire correspond :

- soit à l'existence d'un programme national de conservation très récent ou peu développé : Égypte, Singapour, Slovaquie, Slovénie*
- soit à un projet de programme, encore à l'étude ou en cours de création : Bulgarie, Kazakhstan, Estonie, Russie*
- soit, en l'absence de tout projet de programme, à une présence forte de la bibliothèque nationale comme support fédérateur de la coopération nationale dans le domaine de la conservation : Chine, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie.*

1 • Conservation partagée

La BNF n'a naturellement pas vocation à partager la conservation de ses collections entrées par dépôt légal. En revanche, ce partage s'organise de manière très structurée dans la répartition thématique des acquisitions onéreuses entre la BNF et ses "pôles associés", des bibliothèques (au nombre de 33 à ce jour) situées sur l'ensemble du territoire, chargées d'acquérir, de traiter et de mettre à disposition tous les documents relevant de leur domaine d'excellence (ex. : l'Institut Pasteur pour la biologie, les bibliothèques municipale et universitaire de Poitiers pour l'histoire médiévale), et soutenues financièrement par la BNF pour ce faire. Cette répartition concerne les documents contemporains.

Pour les collections plus anciennes, le partage des activités de conservation est illustré par les programmes de reproduction, notamment celle des périodiques des XIX^e et XX^e siècles. Depuis cinquante ans, la BNF microfilme ses collections de périodiques en demandant l'aide des autres bibliothèques afin de compléter ou de fournir des collections dans le meilleur état possible pour une reproduction de qualité optimum. La participation de la BNF à EROMM (European Register of microform masters) permet aux bibliothèques françaises et étrangères de connaître l'ampleur du travail réalisé aussi bien pour les périodiques que – surtout – pour les monographies.

En regard ...

Aucun questionnaire ne mentionne de projet de conservation partagée des documents originaux.

En revanche, nombreux sont les programmes de microfilmage d'intérêt national : en Finlande, en Hongrie, au Kazakhstan, à Singapour, en Slovaquie et en Slovénie... rien de surprenant à cela, l'ampleur du problème posé par la sauvegarde de la presse est bien identifiée depuis longtemps et la rapidité à laquelle s'autodétruisent ces collections crée nécessairement une priorité d'intervention.

2 • Prestations de services

Pour la conservation de ses collections, la BNF a développé peu à peu d'importantes infrastructures internes pour le traitement des collections. Les ateliers créés depuis le XIXe siècle jusqu'à ce jour occupent actuellement 20 000 m², répartis sur cinq sites : Richelieu, Tolbiac, Marne-la-Vallée, Sablé et Provins.

Certains de ces ateliers sont strictement réservés au traitement des collections de l'établissement ; d'autres sont ouverts aux autres bibliothèques et réservent une part de leur capacité de travail à la prestation de services. Il s'agit notamment des activités pour lesquelles l'expertise de la BNF est irremplaçable ou bien pour lesquelles elle est seule à pouvoir disposer de l'équipement nécessaire.

La BNF offre ses services dans les domaines suivants :

- restauration
- désinfection
- désacidification
- analyses de laboratoire
- fabrication de cires de conservation

2.1. Restauration

Depuis des décennies, le service de restauration a acquis une réputation nationale et même internationale. Environ 80 restaurateurs sont chargés de traiter les manuscrits et les ouvrages imprimés les plus précieux de la bibliothèque. L'importance des compétences et des expériences rassemblées dans ces ateliers les met naturellement dans l'obligation d'accueillir également les documents patrimoniaux les plus rares conservés dans les autres établissements publics. A ce titre, les ateliers de restauration de Richelieu ont traité en 1996 39 documents extérieurs (dont 11 venaient

même de l'étranger : du Luxembourg et du Liban), tandis que l'atelier de Sablé en recevait 13.

2.2. Désinfection

La BNF dispose à ce jour de deux installations de désinfection à l'oxyde d'éthylène de 5 m³ chacune, l'une sur le site de Sablé, l'autre sur le site de Provins. Une troisième installation sera prochainement opérationnelle à Marne-la-Vallée. Aucune autre bibliothèque française n'est équipée pour la désinfection. En cas de contamination (moisissures, insectes, bactéries) dans les collections d'un autre établissement public, la BNF propose donc une prestation de désinfection, qui comprendra également à Marne une possibilité de dépoussiérage complémentaire après la désinfection.

2.3. Désacidification

Le site de Sablé est équipé depuis 1985 d'une station de désacidification de type Wei t'o. Depuis novembre 1996, l'accès à cette unité est également ouvert aux autres bibliothèques qui y ont fait traiter quelques centaines de documents.

La prestation de service dans ce domaine prendra une autre ampleur avec la construction au centre technique de Marne d'un équipement de type nouveau permettant la désacidification et le renforcement simultanés des documents. La capacité prévue de 300 000 ouvrages/an sera réservée pour moitié à la prestation de service. Cette unité de traitement pourrait être opérationnelle fin 1999.

Dans ce domaine encore plus que dans celui de la désinfection – pour lequel des prestataires privés existent –, la BNF est la seule ressource pour les autres bibliothèques.

2.4. Analyses de laboratoire

Un laboratoire a été développé sur le site de Richelieu en 1991 pour assister directement les ateliers de restauration et les responsables des conditions de stockage dans les magasins. Il a notamment une grande expertise dans le domaine de la microbiologie (liée à la qualité de l'ambiance des lieux de stockage), ainsi que dans celui de la xylologie fondamentale (expertise micrographique des bois), afin de guider les restaurateurs travaillant sur les ais de bois. Il apporte régulièrement son assistance dans ces domaines pointus à d'autres établissements.

Les prestations de services de laboratoire vont également connaître une nouvelle mesure avec la mise en fonctionnement d'une seconde unité sur le site de Marne, fortement équipée pour répondre aux demandes d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et de tests mécaniques. Le catalogue

des prestations offertes par les laboratoires de la BNF est en cours de mise au point.

2.5. Production de cires

La BNF a mis au point avec le Centre de recherche pour la conservation des documents graphiques (CRCDG) des cires pour l'entretien et la conservation des cuirs de couverture (cires 212 et 213). Le centre de Sablé assure la production de ces cires, largement commercialisées en France : plus de 6 000 pots ou tubes ont été fabriqués en 1996.

En regard...

10 bibliothèques sont favorables à l'idée d'être prestataires de services pour d'autres établissements. Pour 3 d'entre elles, cette position favorable semble n'être encore qu'un vœu pieux ; pour les 7 autres, c'est une réalité orientée essentiellement vers la restauration (Égypte, Hongrie, Italie, Russie, Slovaquie, Slovénie), sauf pour la Finlande qui, faute de collections anciennes, propose essentiellement des prestations de reproduction.

Il convient également de noter la capacité très importante réservée par la Bibliothèque nationale de Hongrie aux travaux externes (15 personnes sur 35), ainsi qu'une prestation originale de regroupement des achats de fournitures de conservation.

3• Recherche de procédés, d'équipement et de matériaux nouveaux

Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque sur le site de Tolbiac lancé en 1988, mené à son terme aujourd'hui, a offert à l'équipe de concepteurs une formidable occasion de repenser les méthodes de conservation traditionnellement employées en lui donnant les moyens de mener de nombreuses études et recherches sur des sujets aussi variés que le développement d'un poste ergonomique de dépoussiérage, la mise au point de la meilleure reliure pour les ouvrages en libre-accès, le test des matériaux de doublage, le choix des adhésifs et matériaux les mieux adaptés pour la fabrication de codes-à-barres ou le lancement d'un vaste projet de recherche-développement dans le domaine de la désacidification et du renforcement des papiers. La liste serait trop longue et ne seront présentés ci-dessous que quelques exemples de ces travaux dont les résultats profitent ou profiteront à l'ensemble des bibliothèques françaises.

3.1. Mise au point de procédés

En 1992, l'établissement constructeur du nouveau site lance un projet de recherche-développement en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dont l'objectif est de définir un nouveau procédé de désacidification de masse qui assure également un renforcement mécanique simultané des papiers acides et fragiles produits depuis 1850. Après cinq ans de recherche, ce projet vient d'entrer dans sa phase ultime : l'optimisation industrielle du procédé, basé sur l'emploi du CO₂ supercritique comme vecteur des agents désacidifiants et renforçants. Les résultats très satisfaisants obtenus à ce jour par la société Séparex, nouveau partenaire de la BNF, devraient permettre d'offrir fin 1999 une installation de traitement ouverte à l'ensemble des établissements concernés par les problèmes d'acidité du papier.

Dans un tout autre registre, la constitution dans un délai de quatre ans d'une collection de 400 000 ouvrages destinés à être mis en libre-accès dans les salles de lecture du nouveau bâtiment a fourni l'opportunité d'une réflexion très approfondie sur la reliure de ce type d'ouvrages ; l'ensemble des matériaux utilisés a été étudié : cartons, toiles, adhésifs, gardes, films plastifiants, étiquettes de cotation, codes-à-barres, antivols... Les procédés de reliure ont également fait l'objet de tests et de mises au point sévères afin d'aboutir à un produit fini répondant aux exigences suivantes :

- solidité de l'objet permettant un usage intensif en libre-accès pendant dix ans
- conformité aux normes de conservation des matériaux employés dans la mesure où une partie des ouvrages sera ensuite conservée en magasin
- facilité d'entretien : les matériaux de couverture et les étiquettes sont lavables
- esthétique générale en rapport avec le bâtiment et son aménagement intérieur.

L'ensemble des prescriptions correspondantes a été rassemblé dans un cahier des charges destiné aux relieurs fournisseurs de la bibliothèque. Ce cahier des charges, de même que celui qui a été mis au point pour la reliure et la restauration traditionnelles des documents conservés en magasin, sont à la disposition des professionnels de l'ensemble des bibliothèques pour faciliter leur propre travail de rédaction de leurs spécifications.

3.2. Recherche de nouvelles machines

L'importance donnée sur le site de Tolbiac aux activités de préservation (reliure ou équipement initial systématique, maintenance régulière de l'ensemble des collections par des opérations de dépoussiérage, gommage, remise à plat, petites réparations et conditionnement), dont la caractéristique est de vouloir toucher une part significative de la masse des

documents et non quelques unités chaque année, a motivé la recherche et l'identification des moyens mécaniques les plus appropriés pour répondre à ce besoin de traitement massif.

Les deux exemples qui suivent illustrent ce propos :

- le dépoussiérage systématique des collections entrant dans le circuit des ateliers de maintenance a nécessité la conception d'un poste de travail ergonomique de dépoussiérage : ce poste bénéficie d'un système d'aspiration de l'air ambiant en flux horizontal afin que l'opérateur ne respire aucune poussière. Le nettoyage des tranches, des plats et des fonds de cahiers s'effectue au moyen d'outils aspirants et soufflants équipés de brosses et d'embouts adaptés pour la meilleure protection des ouvrages fragiles. Ce poste de dépoussiérage dont huit exemplaires sont en construction pour la BNF est désormais commercialisé et donc susceptible d'équiper d'autres établissements, tant le problème de la poussière est universellement répandu dans nos magasins.

- à l'autre bout de la chaîne de maintenance, après avoir nettoyé et réparé les ouvrages, il a semblé cohérent de procéder à un conditionnement assez systématique : outre l'usage largement répandu des boîtes et pochettes de format standard commercialisées par des entreprises spécialisées, le dispositif a été complété par l'acquisition d'une table de découpe pilotée par ordinateur permettant la découpe, le rainage et le marquage de carton de conservation aux dimensions exactes de l'ouvrage à protéger. La faiblesse du coût de revient de ce produit, l'excellente protection assurée (étanchéité, rigidité, pas de frottement au moment du pliage de la boîte autour du document), le gain de place sur les rayonnages conduisent à désigner ce type de conditionnement pour un important développement dans l'avenir : la BNF avait initié ce mouvement dans l'offre commerciale des sociétés spécialisées en passant un premier marché pour la fourniture de ces boîtes sur mesure avec une société privée, mais ses besoins propres ont rapidement justifié un équipement interne.

3.3. Tests de matériaux

La recherche de nouveaux procédés de traitement, le développement de nouvelles activités mènent inévitablement à la recherche et à l'analyse de nouveaux matériaux.

Ce besoin peut prendre deux formes : il s'agit souvent dans un premier temps d'inciter les fournisseurs à rechercher ou à créer les nouveaux produits nécessaires : adhésifs souples, mais solides et permanents pour la reliure coupé-collé, films plastiques pour les couvertures vieillissant parfaitement, mais néanmoins aisés à appliquer, cartons répondant aux normes de conservation et offrant une bonne aptitude au pliage pour le conditionnement sur mesure... Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle fondamental que joue par son prestige et son poids financier une

bibliothèque nationale vis-à-vis des fournisseurs pour les inciter à faire évoluer leurs catalogues.

Ce premier effort de recherche des produits offerts sur le marché doit fréquemment être complété par des analyses de laboratoire visant à prouver l'innocuité, la stabilité et la solidité des matériaux identifiés :

- des tests approfondis ont ainsi permis de déterminer le meilleur type de code-à-barres à poser sur des documents patrimoniaux : ont été vérifiés l'adhésif, le support d'impression, le mode d'impression et le pelliculage de protection. Le résultat de ces analyses s'est traduit en un cahier des charges qui est également à la disposition des bibliothécaires, souvent démunis devant la contrainte où ils se trouvent de recourir à cette méthode très courante aujourd'hui de marquage, lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux documents patrimoniaux.
- d'autres analyses en laboratoire ont permis de déterminer quels sont les produits et les procédés de doublage du papier qui résistent le mieux au vieillissement.
- une étude en cours permettra de s'assurer de la tenue des greffes des papiers colmatés, puis séchés suivant différents procédés.

Il ne s'agit là que de quelques exemples. Ces analyses, sous-traitées dans un premier temps, seront désormais très largement prises en charge par le laboratoire du centre technique de Marne. Les résultats en sont évidemment diffusés, voire publiés, et donc accessibles à tous ceux qu'ils intéressent.

En regard...

Si la recherche apparaît comme un élément structurant des programmes en préparation (Bulgarie, Slovaquie), la réalité est souvent limitée à de petites unités d'assistance technique proches des ateliers (Estonie, Hongrie).

8 bibliothèques sur 15 estiment que cette fonction de recherche et d'analyses relève des compétences d'une bibliothèque nationale.

4• Formation, information, expertise

Ce dernier point découle logiquement des trois précédents et notamment de l'axe recherche. La transmission de l'information, de ces savoirs et expériences accumulés est le noeud de l'insertion de la BNF dans le réseau national, mais informel, de coopération pour la conservation. Cette diffusion de la connaissance prend plusieurs formes :

4.1. Formation

- La formation continue est assurée par l'accueil de stagiaires dans les différents ateliers de l'établissement. Ce type de formation est réservée à des professionnels, qui viennent pour une durée plus ou moins longue

compléter leur savoir-faire, notamment dans le domaine de la restauration. En 1996, l'établissement a accueilli 97 stagiaires (23 étudiants français, 56 professionnels français, 18 professionnels étrangers).

- La participation à la formation initiale dans les lycées techniques et les universités ou autres établissements de l'enseignement supérieur est aussi assurée par une présence importante des personnels de la BNF comme enseignants.
- L'organisation de stages ou de journées d'étude sur un thème précis est l'une des vocations de l'unité de formation du centre de Marne, unité entièrement consacrée au domaine de la conservation. Ces manifestations ouvertes par priorité aux personnels de la BNF le sont aussi aux autres professionnels des bibliothèques et archives.

4.2. Information

Les activités de l'unité de formation trouvent leur prolongement naturel dans les ressources du centre de documentation de Marne, également entièrement tourné vers la conservation. Ce centre de documentation, de même que celui de Richelieu, proche des ateliers de restauration, sont ouverts – dans la limite des places disponibles – à tous les professionnels intéressés par ce sujet.

Si les différentes études menées par la BNF font bien évidemment l'objet d'un dépôt dans ces centres de documentation, la plupart des résultats sont aussi diffusés dans les publications de l'établissement :

- la collection "Pro libris" a accueilli deux titres concernant la conservation, l'un sur la désacidification, l'autre sur la restauration⁽¹⁾
- la publication trimestrielle par la Direction des services de conservation de la BNF d'Actualités de la conservation, également disponible sur Internet⁽²⁾, permet de faire régulièrement état de l'avancement des connaissances de la BNF dans ce domaine.

Faisons mention en rappel des différents cahiers des charges énumérés ci-dessus, également disponibles auprès de la Direction des services de conservation.

4.3. Expertise

⁽¹⁾ A-C. Brandt, La désacidification de masse du papier : étude comparative des procédés existants, Paris, 1992.

Direction du livre et de la lecture. Bibliothèque nationale, La restauration des livres manuscrits et imprimés : principes et méthodologie, Paris, 1992.

⁽²⁾ <http://www.bnf.fr>

Les personnels de la BNF sont très régulièrement envoyés en mission en France et à l'étranger pour assurer par leur expertise

- la mise en place d'ateliers nouveaux
- une assistance à la mise en place d'un dispositif de traitement d'urgence en cas de catastrophe
- une analyse générale ou sur un point particulier des problèmes de conservation rencontrés par un établissement.

Cette expertise est officialisée par la Direction du livre et de la lecture, administration tutelle de la BNF, qui requiert la présence de plusieurs membres de son personnel dans un Comité technique pour la restauration, émanation du Conseil national scientifique du patrimoine (CNSP), qui a par décret le droit et le devoir de statuer sur tout projet de restauration d'un document patrimonial, quel qu'en soit le propriétaire (Etat ou collectivités territoriales). Ce comité travaille également à la mise à jour d'un ensemble complet de notes techniques couvrant tous les domaines de la conservation, dont le contenu aura aussi beaucoup bénéficié de l'avancée des expériences de la BNF. Ces notes sont diffusées systématiquement à toutes les bibliothèques publiques détentrices d'une part du patrimoine national.

En regard...

Cette vocation à assurer formation et conseil est unanimement revendiquée dans les réponses au questionnaire. Cette fonction est manifestement la première marche à franchir dans la construction d'un plan de coopération nationale. C'est aussi celle qui demande le moins de moyens pour être mise en oeuvre. Curieusement leur propre manque d'informations et de compétences est aussi invoqué par plusieurs bibliothèques nationales (ou en faisant fonction) comme un facteur bloquant la mise en place d'un programme national de conservation.

Il est toutefois rassurant de constater que nombreux sont les établissements s'investissant efficacement dans la formation initiale et continue des professionnels de la conservation : c'est le cas en Hongrie (100 personnes formées de 1983 à 1995), au Japon, en Lettonie, en Russie, en Slovénie.

Les domaines d'expertise des bibliothèques nationales concernent principalement les conditions de conservation et de stockage et plus généralement les techniques et procédés des traitements de conservation.

Ce travail d'information est complété par la participation à des congrès et colloques et la rediffusion de l'information ainsi collectée.

En conclusion, il apparaît très clairement quel rôle essentiel joue la BNF dans la promotion et le développement des activités de conservation sur le territoire français en dépit de l'absence de "programme national". Néanmoins, si l'on peut considérer qu'elle a assuré pour ses besoins propres un développement plus qu'honorable des moyens mis à la disposition de la conservation, il n'en reste pas moins que l'ouverture la plus large possible de ces moyens et surtout de ses connaissances doit rester un souci constant afin que les efforts humains et financiers qu'elle supporte soient mis à profit par le plus grand nombre.

En regard conclusif..

Les bonnes volontés ne manquent pas chez les bibliothécaires. Les arguments invoqués à la difficulté de mettre en place un programme national de conservation sont de façon récurrente le manque d'intérêt politique et de soutien financier pour ce genre d'activités.

La vie politique récemment mouvementée de plusieurs des pays ayant répondu au questionnaire laisse admettre que la conservation du patrimoine des bibliothèques n'ait pas été la première priorité d'action des gouvernements : une ferme volonté des professionnels pour faire avancer cette cause leur permettra certainement de prendre leur place dans une structure politique en construction.

Pour les pays stabilisés politiquement depuis plus longtemps, on ne peut qu'espérer que l'inertie des habitudes prises et des modes de fonctionnement acquis par les administrations et les établissements soit peu à peu dépassée par la prise de conscience générale de l'importance des travaux à mener pour la sauvegarde du patrimoine de l'humanité.